

« Femmes, familles et sociétés dans les cités grecques
des époques classique et hellénistique »

OBJECTIFS :1. de méthode :

- approfondir les méthodes propres au travail historique;
- maîtriser les règles techniques de présentation d'un travail écrit;
- pratiquer l'échange et la collaboration dans les discussions en groupe;
- participer à l'évaluation formative des travaux des autres participants.

2. de connaissance :

- connaître de manière plus approfondie l'évolution des sociétés grecques principalement aux époques classique et hellénistique;
- étudier et comprendre les institutions et la mentalité des anciens Grecs concernant divers aspects de l'histoire sociale, ainsi que leur évolution.

CONTENU :

Par ce séminaire, je propose aux étudiant(e)s de s'intéresser à l'un des multiples axes de recherche offerts par la thématique très vaste de « Femmes, familles et sociétés dans les cités grecques des époques classique et hellénistique ». Ce faisant, profitant de la riche historiographie développée autour des questions de femmes et genre (*gender*), on tentera de mieux comprendre le sens des manifestations liées aux femmes et aux relations familiales de tout ordre (mariage, parentalité, héritage, etc.) et à leur grande diversité/pluralité dans les sociétés grecques à partir de sources variées et, sans doute, peu habituelles pour l'historien généraliste. Le cadre chronologique est relativement large : il couvre les périodes classique (500-323) et hellénistique (323-30) pour lesquelles la matière première, c'est-à-dire les sources anciennes, ne manque pas. On trouvera donc matière à étude, pour ne citer que ces exemples, dans le riche théâtre classique (comédie et tragédie), les textes des orateurs athéniens du IV^e siècle, dans les inscriptions provenant de cités grecques d'Asie Mineure hellénistique comme dans la documentation papyrologique grecque de l'Égypte hellénistique. L'historiographie, naturellement, servira pour la documentation et comme objet de critique.

FONCTIONNEMENT :

Le séminaire se tiendra en présentiel uniquement, sur le campus.

En début de session, les premières séances, consacrées à la délimitation du thème de recherche du séminaire (1 ou 2 séances), constitueront la phase d'orientation dans le thème du séminaire : des présentations magistrales par le professeur et des discussions en commun nourrie grâce aux lectures de base permettront ainsi à chacun-e de choisir un objet d'étude, une question particulière et, éventuellement, une source ancienne (dans ce cas, le choix devra être encadré et approuvé par le professeur). Chaque étudiant-e progresse ensuite dans ses lectures et ses recherches, élabore une problématique et un plan de rédaction, un cheminement qui se fait dans une alternance de rencontres individuelles obligatoires et de rencontres de groupe (tours de table), où l'avancement du travail est présenté au reste de la classe et soumis à la discussion. Ultiment, l'objectif est de produire un travail long fondé sur une analyse pertinente de l'historiographie du sujet choisi et, le cas échéant, du corpus de sources délimité. En fin de session, chaque étudiant-e recevra copie du travail des autres pour lecture et discussion. L'étape de discussion et critique des travaux se fera ou bien en quelques séances ou bien lors d'une journée dédiée (façon colloque). À tour de rôle et

précédant la discussion de son travail par les pairs, chaque étudiant-e effectuera une présentation orale évaluée d'une dizaine de minutes.

ÉVALUATION :

Participation orale : 20%, dont:

- présentation orale du travail long : 10%
- participation générale aux discussions et au cours (qualité, fréquence) : 10% (fiche de participation à remplir par chaque étudiant[e]).

Travail écrit : 80%, dont:

- problématique et bibliographie préliminaire : 10 %
- introduction, plan détaillé et bibliographie définitive : 10 %
- travail écrit: 60 % (connaissances : 24 pts; méthode : 24 pts; expression : 10 pts; technique : 2 pts).

Le barème utilisé pour la conversion des chiffres en lettres est le suivant :

E: 0-54; D: 55-60; D+: 61-64; C-: 65-67; C: 68-71; C+: 72-74; B-: 75-77; B: 78-81; B+: 82-84; A-: 85-89; A: 90-95; A+: 96-100.

Compte tenu de l'équité et des délais à respecter pour la lecture des textes par les autres membres du groupe, les retards sans justification sérieuse seront pénalisés de 5% de la valeur du travail par journée de retard. Aucun travail long ne sera accepté après le mercredi 12 novembre (sauf pour les raisons habituelles de force majeure).

Selon la politique adoptée au Département d'histoire, en conformité avec la volonté facultaire et universitaire, la qualité du français (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire) comptera pour 20 % des notes.

En conformité avec les articles 28 et 29 du *Règlement disciplinaire de l'Université Laval*, le Département d'histoire ne tolère aucune forme de copie ou d'emprunt de l'œuvre d'autrui (personnes, institutions, organismes, sites Internet). De telles pratiques n'identifiant pas leurs sources transgressent des principes éthiques fondamentaux des disciplines scientifiques.

[Politiques départementales](#)

Bureau: DKN 5250. Tél. 656-2131, ext. 403469
patrick.baker@hst.ulaval.ca